



*Plan de développement 2005-2008 de la pratique sportive fédérée*

..... Île de Montréal



Sport et Loisir de l'île de Montréal



**PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2005-2008  
DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE  
– ÎLE DE MONTRÉAL –**

Sport et Loisir de l'île de Montréal

31 mars 2005

## REMERCIEMENTS

Sport et Loisir de l'île de Montréal tient à remercier les individus et les organisations qui ont contribué à l'élaboration de ce plan régional de développement de la pratique sportive fédérée sur l'île de Montréal.

Les membres du Groupe de réflexion sur l'organisation du sport à Montréal:

M. Yvan Dallaire, Association régionale de soccer du Lac St-Louis

Mme Muriel Di Battista, Tennis Montréal

M. Jean-Pierre Paquette, Association régionale de hockey Bourassa

M. Lionel Armstrong, Association régionale du sport étudiant de l'île de Montréal

M. Jacques Desrochers, Association régionale du sport étudiant de l'île Montréal

M. Jacques Chapdelaine, Commission sportive du Lac St-Louis

M. Yves Collin, Commission sportive Montréal-Concordia

M. Webster Hippolyte, Commission sports et loisirs de l'Est de l'île de Montréal

Mme Martine McNeil, Commission sportive Montréal-Concordia

Mme Lorraine Dussault, Arrondissement St-Léonard

Mme Diane Vallée, Arrondissement Lasalle

M. Pierre Morin, Arrondissement Villeray / St-Michel / Parc Extension

Mme Diane Mongeau, Division des sports et de l'activité physique – Ville de Montréal

M. Denis Lapointe, Division des sports et de l'activité physique – Ville de Montréal

Mme Olga Hrycak, Commission scolaire English Montreal

Mme Marie-Claude Miousse, Sport et Loisir de l'île de Montréal

Mme Josée Scott, Sport et Loisir de l'île de Montréal

M. Gaétan Robitaille de Sports Québec; pour son soutien en tant qu'animateur du groupe de réflexion.

Les membres de l'équipe de la division des sports et de l'activité physique de la Ville de Montréal; pour leur collaboration à la compilation et l'analyse de la collecte de données.

M. Bertrand Turbide de Darvida Conseil; pour son expertise et soutien à la rédaction.



<b>1. MISE EN CONTEXTE.....</b>	<b>1</b>
1.1 L'ÉLABORATION D'UN PORTRAIT RÉGIONAL DU SPORT FÉDÉRÉ .....	2
1.2 LES COMPOSANTES DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE .....	5
<b>2. ÉTAT DE SITUATION .....</b>	<b>6</b>
2.1 LE PORTRAIT GÉNÉRAL .....	6
2.1.1 Le territoire concerné : l'île de Montréal .....	6
2.1.2 Les événements sportifs.....	11
2.1.3 Les associations régionales uni-sport et les clubs locaux en sport civil.	12
2.1.4 Les territoires sportifs de Montréal .....	13
2.1.5 Le milieu de l'éducation et le sport étudiant .....	16
2.1.6 Le sport des personnes vivant avec une déficience.....	18
2.1.7 Le milieu municipal .....	21
2.1.8 Les commissions sportives.....	24
2.1.9 L'Unité régionale de loisir et de sport .....	25
2.2 LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL.....	27
2.3 LES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DES ORGANISMES DE SPORT FÉDÉRÉ .....	30
2.3.1 Les ressources humaines.....	30
2.3.2 Les ressources matérielles.....	31
2.3.3 Les ressources financières.....	32
2.4 ..... LES MÉCANISMES DE COORDINATION ET DE CONCERTATION ENTRE LES INTERVENANTS.....	32
<b>3. DIAGNOSTIC .....</b>	<b>33</b>
3.1 LES PRINCIPALES FORCES .....	33
3.2 LES PRINCIPAUX ASPECTS À AMÉLIORER .....	33
<b>4. ENJEUX PRIORITAIRES .....</b>	<b>34</b>
<b>5. PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2005-2008 DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE .....</b>	<b>35</b>
5.1 LE CONTEXTE .....	35
5.2 LA MISSION .....	35
5.3 LA VISION DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE .....	36
5.4 LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT – PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE 37	
5.5 LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT .....	40
<b>RÉFÉRENCES.....</b>	<b>48</b>



## 1. MISE EN CONTEXTE

En 2000, Sport et Loisir de l'île de Montréal adoptait un plan de développement dans lequel des orientations visant l'amélioration de sa connaissance des caractéristiques et des besoins spécifiques aux différents sous-secteurs du sport et du loisir étaient mises de l'avant. De plus, on y visait l'amélioration de la planification du développement régional en concertation avec les partenaires concernés.

Au printemps 2003, le Secrétariat au Loisir et au Sport (SLS) demandait aux Unités régionales de loisir et de sport (URLS) de réaliser un plan régional de développement en sport dans chaque région administrative du Québec et que certains éléments pré-établis soient intégrés à ce dernier.

C'est dans ce contexte que l'URLS de l'île de Montréal, légalement constituée sous le nom de Sport et Loisir de l'île de Montréal, a élaboré le présent *Plan régional de développement 2005-2008 de la pratique sportive fédérée* tant en milieu civil que scolaire. Le présent plan n'a pas la prétention de couvrir l'ensemble des enjeux et défis régionaux liés à la pratique sportive fédérée sur l'île de Montréal. Toutefois, Sport et Loisir de l'île de Montréal souhaite contribuer au développement de la pratique sportive fédérée sur son territoire en animant la concertation de plusieurs partenaires impliqués dans cette sphère d'activité.

Ainsi, la démarche ayant mené à ce plan s'est appuyée sur les travaux du *Groupe de réflexion sur l'organisation du sport à Montréal* mis sur pied en février 2004 afin d'élaborer, sur une base concertée, une vision et des orientations régionales qui favoriseront le développement du sport fédéré à Montréal. Dans un souci de représentativité et d'équité, la composition du *Groupe de réflexion* a tenu compte de l'ensemble des principales composantes de la pratique sportive fédérée sur l'île de Montréal ainsi que des trois territoires sportifs du programme des Jeux du Québec. Le groupe est formé de représentants des organisations suivantes :

- Sport et Loisir de l'île de Montréal ;
- Quatre associations régionales (une association par territoire sportif du programme des Jeux du Québec, sans duplication de sport, et l'Association régionale de sport étudiant de l'île de Montréal) ;
- Commission sportive du Lac St-Louis, Commission sportive Montréal-Concordia et Commission Sports et Loisirs de l'Est de l'île de Montréal ;
- Ville de Montréal (le service corporatif et un arrondissement par territoire sportif du programme des Jeux du Québec) ;
- Le milieu de l'éducation représenté par une commission scolaire.

Compte tenu de l'importante variété d'activités physiques et sportives offertes sur l'île de Montréal par de nombreuses organisations fédérées et non fédérées, ainsi que du nombre considérable de participants à ces activités, le *Groupe de réflexion* a choisi,



dans le cadre de la démarche menant à l'élaboration de ce plan, de prioriser en premier lieu la pratique sportive fédérée, civile et étudiante. Le présent plan régional de développement concerne donc uniquement le volet de la pratique sportive fédérée sur l'île de Montréal.

Plus spécifiquement, il propose :

- un état de situation de la pratique régionale sportive fédérée et de ses principaux intervenants ;
- le diagnostic de la situation, soit les principales forces et les principaux aspects à améliorer au plan de la pratique régionale sportive fédérée ;
- des orientations, des objectifs et des pistes d'actions visant à améliorer la pratique régionale sportive fédérée impliquant la concertation de plusieurs partenaires pour leur réalisation et pour lesquels Sport et Loisir de l'île de Montréal peut jouer un rôle concret.

***Les orientations proposées dans ce plan s'harmoniseront éventuellement avec le Plan régional de développement du sport et de l'activité physique et avec le Plan régional de développement de la pratique du loisir en milieu associatif dont les travaux sont présentement en cours.***

## **1.1 L'ÉLABORATION D'UN PORTRAIT RÉGIONAL DU SPORT FÉDÉRÉ**

La réalisation d'un portrait régional du sport fédéré fut une étape importante pour mener à l'élaboration de ce plan de développement. La première tâche du *Groupe de réflexion* a donc été d'effectuer, en 2004, une cueillette de données par le biais d'un questionnaire. Les informations recueillies ont permis de mieux connaître les différentes structures sportives régionales du milieu fédéré, tant au plan de leur mandat, de leurs ressources humaines, matérielles et financières que de leurs programmes et activités de nature régionale. De façon plus particulière, ces données ont permis d'alimenter les réflexions menant à l'élaboration du présent plan régional de développement de la pratique sportive fédérée sur l'île de Montréal.

Soulignons que ce portrait a été réalisé alors que la Ville de Montréal était fusionnée et divisée en 27 arrondissements dont les limites territoriales correspondaient à celles de l'île de Montréal ainsi qu'à celles du territoire d'intervention de Sport et Loisir de l'île de Montréal.

Les étapes et les activités qui ont mené à l'adoption de ce plan sont les suivantes :

Juillet 2003



- Alliance entre la Ville de Montréal et Sport et Loisir de l'île de Montréal pour la mise en place d'une démarche concertée

Août 2003 à Janvier 2004

- Élaboration des objectifs poursuivis, projet de plan de travail, partage des responsabilités et échéancier
- Rencontre des acteurs concernés pour la présentation de la démarche et la formation du *Groupe de réflexion*

Janvier 2004

- Envoi d'un questionnaire aux fédérations sportives afin d'identifier les structures en place sur le territoire montréalais
- Élaboration de questionnaires afin d'établir le portrait du sport régional fédéré sur l'île :
  - clubs locaux, associations régionales uni-sport et répondants régionaux de chacune des disciplines
  - associations régionales de sport étudiant et universités
  - commissions sportives

Février 2004

- Première rencontre du *Groupe de réflexion* – adoption de la démarche et validation des questionnaires

Mars 2004

- Envoi des questionnaires. Au total, 144 questionnaires furent envoyés :
  - commissions sportives (3)
  - associations régionales uni-sport (51)
  - clubs sportifs (86)
  - associations de sport étudiant (4)
  - Le taux de réponse fût de 60 %, soit 86 questionnaires complétés.

Avril 2004

- Deuxième rencontre du *Groupe de réflexion* – analyse du taux de réponse
- Compilation des données

Mai 2004

- Relance téléphonique auprès des associations régionales uni-sport et des clubs locaux
- Compilation des données et élaboration d'analyses préliminaires

Juin 2004

- Troisième rencontre du *Groupe de réflexion* – analyse préliminaire du portrait du sport par territoire sportif

Juillet et août 2004



- Compilation et analyse des données (par territoire sportif, par discipline, par regroupement de disciplines, etc.)

Septembre 2004

- Quatrième rencontre du *Groupe de réflexion* - Présentation de l'ensemble des résultats

Octobre 2004

- Cinquième rencontre du *Groupe de réflexion* - Identification des enjeux prioritaires

Décembre 2004

- Sixième rencontre du *Groupe de réflexion* - Identification des grandes orientations
- Rencontre du conseil d'administration de Sport et Loisir de l'île de Montréal - Validation du portrait de situation et des grandes orientations

Janvier 2005

- Septième rencontre du *Groupe de réflexion* - Élaboration et validation du plan de développement

Février 2005

- Huitième rencontre du *Groupe de réflexion* - Élaboration du plan d'action
- Rédaction de la version finale du plan de développement 2005-2008 de la pratique sportive fédérée sur l'île de Montréal

Mars 2005

- Validation finale du plan de développement par les membres du conseil d'administration de Sport et Loisir de l'île de Montréal



## 1.2 LES COMPOSANTES DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE

La pratique sportive fédérée, telle qu'entendue dans ce plan régional de développement, s'inscrit dans un continuum comportant quatre composantes<sup>1</sup>. Il s'agit de :

1. L'initiation :

Reliée à un processus d'apprentissage.

2. La récréation :

S'adresse à des pratiquants de tous âges qui s'adonnent à la pratique sportive dans un contexte de détente ou de récréation.

3. La compétition :

Regroupe les athlètes bénéficiant d'un encadrement soutenu et étoffé, impliquant l'existence d'un réseau de compétitions et d'un ensemble de modalités d'organisation et de fonctionnement régis par une fédération sportive.

4. L'excellence (haut niveau) :

Regroupe les athlètes engagés dans une recherche de très haute performance (excellence et élite), ainsi que les athlètes participant à la Finale provinciale des Jeux du Québec, où se fait une détection de talents en fonction des programmes d'excellence des fédérations (espoir ou relève).

---

<sup>1</sup> Issues de *La politique du sport au Québec. L'harmonisation au bénéfice du pratiquant sportif : une nécessité*, Gouvernement du Québec, 1987, et réaffirmées plus récemment dans les *Orientations des Jeux du Québec*, Sports-Québec, 2001.



## 2. ÉTAT DE SITUATION

### 2.1 LE PORTRAIT GÉNÉRAL

#### 2.1.1 Le territoire concerné : l'île de Montréal

La région de Montréal représente, à elle seule, 25 % de la population totale du Québec. En constante mutation au niveau démographique, la région vit aussi d'importants changements aux plans politique, économique, social et culturel. Au cœur de la région, la métropole exerce une force attractive sur le reste du Québec et les autres nations. L'analyse des données statistiques qui suit, permet de mieux saisir les principales tendances et les caractéristiques auxquelles l'offre de services en sport fédéré doit s'ajuster :

- La région de Montréal constitue le principal centre urbain du Québec. La limite territoriale de l'île de Montréal correspond au découpage de la région administrative.
- En 2004, la population totale de la région de Montréal est de 1 877 192 résidents (densité : 3 768,1 résidents / km<sup>2</sup>), ce qui en fait la région la plus peuplée du Québec.

#### Population selon les groupes d'âge de la région de Montréal et de l'ensemble du Québec, 2001 et 2004

Groupes d'âge	Région de Montréal				Ensemble du Québec			
	2001		2004		2001		2004	
	Nombre	% dans région	Nombre	% dans région	Nombre	% dans Québec	Nombre	% dans Québec
0-14 ans	293 974	15,88	289 677	15,43	1 305 102	17,64	1 273 578	16,88
15-24 ans	246 269	13,30	238 442	12,70	983 932	13,30	966 712	12,82
25-34 ans	293 978	15,88	309 822	16,50	976 839	13,21	1 010 029	13,39
35-44 ans	303 882	16,41	296 507	15,80	1 276 122	17,25	1 202 966	15,95
45-54 ans	256 433	13,85	265 892	14,16	1 120 531	15,15	1 190 156	15,78
55-64 ans	179 457	9,69	194 528	10,36	769 304	10,40	877 230	11,63
65-74 ans	149 150	8,05	143 778	7,66	549 408	7,43	560 103	7,43
75 ans et +	128 603	6,94	138 546	7,38	415 752	5,62	461 986	6,12
<b>Total</b>	<b>1 851 746</b>	<b>100%</b>	<b>1 877 192</b>	<b>100%</b>	<b>7 396 990</b>	<b>100%</b>	<b>7 542 760</b>	<b>100%</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, 2004

- Depuis 1996, la région de Montréal conserve un taux de natalité plus important que l'ensemble du Québec (une différence d'un peu plus de 1 %).



- D'ici 2026, selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, le groupe des 0 à 24 ans représentera 25,73 % (perte de 2,4 %) de la population montréalaise contrairement à 24,25 % (perte de 5,45 %) pour l'ensemble du Québec.
- Le poids démographique de la région de Montréal s'accroîtra au cours des prochaines décennies. Les données indiquent que l'augmentation sera de l'ordre de 15 % entre 2001 et 2026. Durant la même période, l'ensemble du Québec enregistrera une hausse de 9 % de sa population totale.

### Première(s) langue(s) parlée(s) et encore comprise(s) de la population de l'île de Montréal et de l'ensemble du Québec, 2001

Caractéristiques	Île de Montréal		Ensemble du Québec	
	Nombre	% dans région	Nombre	% dans Québec
Anglais seulement	300 680	16,87	557 040	7,82
Français seulement	929 080	52,11	5 761 765	80,86
Anglais et français	17 435	1,00	50 060	0,70
Autres langues	535 640	30,01	756 710	10,62
<b>Total</b>	<b>1 782 830</b>	<b>100 %</b>	<b>7 125 580</b>	<b>100 %</b>

Source : Profils des communautés – Recensement 2001, Statistique Canada

- Les caractéristiques linguistiques sont des données importantes pour les pourvoyeurs de services et d'activités en sport et loisir dans la région de Montréal. En 2001, 54 % des personnes ayant comme langue maternelle l'anglais demeuraient sur l'île de Montréal.
- Lors du recensement de 2001, sur l'île de Montréal, la langue parlée le plus souvent à la maison ou de façon régulière était le français. Des 1 782 830 Montréalais, 63,8 % parlent le français à la maison<sup>2</sup>.
- Pour 13,7 % des Montréalais, la langue parlée à la maison est autre que l'une des deux langues officielles. Les arrondissements de Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension, Saint-Léonard, Saint-Laurent, Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce et Ahuntsic / Cartierville sont les endroits où cette réalité est la plus présente.
- On estime à 22,5 % les Montréalais qui parlent l'anglais couramment. Cette statistique est surtout influencée par les arrondissements de Westmount, Côte-Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest, Beaconsfield / Baie-D'Urfé, Pointe-Claire, Kirkland et Dollard-des-Ormeaux / Roxboro où plus de 65 % des résidents parlent l'anglais à la maison.

<sup>2</sup> Répertoire socio-démographique et classement par variables, Ville de Montréal. Tiré du site Internet : [http://www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/observatoire\\_economique/accueil](http://www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/observatoire_economique/accueil). Consulté le 28-02-05.

**Caractéristiques de l'immigration sur l'île de Montréal et l'ensemble du Québec, 2001**

Caractéristiques	Île de Montréal		Ensemble du Québec	
	Nombre	% dans région	Nombre	% dans Québec
Population née au Canada	1 258 895	70,60	6 378 420	89,52
Population née à l'étranger	492 230	27,61	706 965	9,92
Ayant immigré avant 1991	307 895	62,55	462 060	65,36
Ayant immigré entre 1991 et 2001	184 335	37,45	244 910	34,64
Résidents non permanents	31 710	2,12	40 195	0,57
<b>Total</b>	<b>1 782 830</b>	<b>100 %</b>	<b>7 125 575</b>	<b>100 %</b>

Source : Profils des communautés – Recensement 2001, Statistique Canada

- On estime que 28 % des Montréalais ne sont pas nés au Canada.
- L'île de Montréal demeure le principal lieu de résidence des nouveaux immigrants avec 75 % de l'immigration totale entre les années 1991 à 2001.

**Parcours scolaire de la population de 15 ans et plus sur l'île de Montréal et l'ensemble du Québec, 2001**

Caractéristiques	Île de Montréal		Ensemble du Québec	
	Nombre	% dans région	Nombre	% dans Québec
Population des 15 à 24 ans ne fréquentant pas l'école	-	31,6	-	33,2
Moins d'un certificat d'études secondaires	418 995	28,1	1 848 930	31,7
Certificat d'études secondaires	209 850	14,1	999 205	17,1
Formation post-secondaire partielle	149 695	10,0	504 365	8,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	114 760	7,7	629 360	10,8
Certificat ou diplôme collégial	216 595	14,5	847 675	14,5
Certificat ou diplôme universitaire	382 025	25,6	1 002 825	17,2
<b>Total</b>	<b>1 491 910</b>	<b>100 %</b>	<b>5 832 345</b>	<b>100 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, 2001 et Les arrondissements de Montréal – Répertoire socio-démographique de la Ville de Montréal, 2004

- Près d'un tiers de la population montréalaise de 15 à 24 ans ne fréquente aucun établissement scolaire, un pourcentage qui s'apparente à la moyenne québécoise.

**Familles et ménages, sur l'île de Montréal et l'ensemble du Québec, 2001**

Caractéristiques	Île de Montréal	Ensemble du Québec
<b>Certaines caractéristiques des familles</b>		
Nombre total de familles	466 595	2 019 555
Nombre de familles monoparentales	97 285	335 595
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales	2,5	2,5
Revenu médian des familles (\$) - Toutes les familles de recensement	47 702	50 242
Revenu médian des familles (\$) - Familles comptant un couple	54 007	54 938
Revenu médian des familles (\$) - Familles monoparentales	29 129	30 718
<b>Certaines caractéristiques des ménages</b>		
Total - Tous les ménages privés	805 820	2 978 115
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	171 505	842 180
Revenu médian des ménages (\$) - Tous les ménages	35 910	40 468

Source : Profils des communautés – Recensement 2001, Statistique Canada

- La famille monoparentale représente 16 % de l'ensemble des familles du Québec. Par contre, sur l'île de Montréal, cette statistique grimpe à 21 %.
- Le revenu médian de la famille monoparentale sur l'île de Montréal est légèrement plus faible que la moyenne de l'ensemble du Québec (une différence de 1 589 \$).
- Entre 1998 et 2002, il y avait 29,1 % plus de personnes vivant dans des familles à faible revenu sur l'île de Montréal. Remarquons que, pour la même période, l'augmentation n'était que de 14,3 % pour l'ensemble du Québec. Cette forte différence est due à l'importante augmentation de la classe « familles à faible revenu comptant un couple », plus particulièrement celles qui ont des enfants.
- En 2002 sur l'île de Montréal, 98 170 jeunes de moins de 17 ans vivent dans une famille à faible revenu, soit 28,5 % de plus qu'en 1998. À l'échelle de la province l'augmentation de cette statistique n'atteint pas 15 %.
- On estime que 37 % des jeunes de moins de 17 ans de l'ensemble du Québec, issus de familles à faible revenu, vivent à Montréal.
- Près d'un cas sur trois des personnes hors famille (personnes n'appartenant pas à une famille comptant un couple ou à une famille monoparentale) à faible revenu de la province est localisé sur l'île de Montréal alors que l'île ne représente que le quart de la population québécoise.
- Selon une analyse de la Ville de Montréal en 2001, il existe chez les montréalais une très grande disparité géographique des situations financières. Des quinze arrondissements où le revenu moyen est plus élevé que la moyenne de l'île de Montréal, treize sont situés à l'ouest de la rue Saint-Laurent.



**Nombre de personnes dans les familles à faible revenu\*, selon le type de famille\*\*,  
Montréal et ensemble du Québec, 1998 et 2002**

Caractéristiques	Île de Montréal			Ensemble du Québec		
	1998	2002	Variation 2002/1998	1998	2002	Variation 2002/1998
Personnes dans les familles à faible revenu comptant un couple	116 650	160 270	37,4	325 440	375 690	15,4
Enfant (0-17 ans)	37 440	52 980	41,5	107 820	123 600	14,6
Adulte (18-64 ans)	75 390	102 520	36,0	209 790	237 470	13,2
Adulte (65 ans et plus)	3 820	4 770	24,9	7 830	14 620	86,7
<i>Sans enfant</i>	31 060	40 350	29,9	82 380	102 450	24,4
<i>Avec 1 enfant</i>	25 470	36 470	43,2	69 990	76 310	9,0
Enfant (0-17 ans)	7 000	10 310	47,3	18 780	20 620	9,8
<i>Avec 2 enfants</i>	29 900	39 690	32,7	85 800	91 220	6,3
Enfant (0-17 ans)	13 160	17 590	33,7	38 170	40 840	7,0
<i>Avec 3 enfants et plus</i>	30 220	43 760	44,8	87 280	105 710	21,1
Enfant (0-17 ans)	17 270	25 080	45,2	50 870	62 140	22,2
Personnes dans les familles monoparentales	69 630	80 280	15,3	221 720	249 590	12,6
Enfant (0-17 ans)	38 960	45 190	16,0	124 080	141 830	14,3
<i>Avec 1 enfant</i>	30 530	32 410	6,2	96 660	97 910	1,3
Enfant (0-17 ans)	13 040	13 370	2,5	41 110	40 550	-1,4
<i>Avec 2 enfants</i>	21 430	25 130	17,3	71 140	82 350	15,8
Enfant (0-17 ans)	13 140	15 360	16,9	43 750	50 780	16,1
<i>Avec 3 enfants et plus</i>	17 670	22 740	28,7	53 920	69 330	28,6
Enfant (0-17 ans)	12 780	16 450	28,7	39 220	50 500	28,8
Personnes hors famille*** à faible revenu	109 410	110 130	0,7	324 790	302 670	-6,8
Total de personnes dans les familles à faible revenu	186 280	240 550	29,1	547 160	625 280	14,3
Enfant (0-17 ans)	76 400	98 170	28,5	231 900	265 430	14,5
Adulte (18-64 ans)	105 700	136 970	29,6	306 530	343 650	12,1
Adulte (65 ans et plus)	4 180	5 410	29,4	8 730	16 200	85,6

Source : Institut de la statistique du Québec, 2004

\* Selon la mesure du faible revenu basée sur 50% du revenu familial médian québécois après impôt. Notons également que le revenu médian est ajusté en fonction de la taille de la famille.

\*\* Selon le concept de la famille de recensement.

\*\*\* Personnes n'appartenant pas à une famille comptant un couple ou à une famille monoparentale.

**Caractéristiques des logements sur l'île de Montréal et l'ensemble du Québec, 2001**

Caractéristiques	Île de Montréal		Ensemble du Québec	
	Nombre	% dans région	Nombre	% dans Québec
Nombre total de logements privés	805 795	100	2 950 450	100
Nombre de logements loués	517 535	64,20	1 246 745	42,26
Paiements mensuels bruts moyens pour les logements loués (\$)	570	-	529	-
Nombre de logements occupés par le propriétaire	288 260	35,80	1 703 705	57,74
Paiements mensuels bruts moyens pour les logements occupés par le propriétaire (\$)	906	-	706	-

Source : Profils des communautés – Recensement 2001, Statistique Canada

- La proportion de locataires sur l'île de Montréal est nettement plus élevée que la moyenne québécoise. On estime que 64 % des logements montréalais sont occupés par des locataires alors que pour l'ensemble du Québec cette statistique n'est que de 42 %.
- En 2001, les locataires montréalais paient en moyenne 40 \$ de plus par mois que la moyenne des locataires du Québec.
- Toujours à Montréal, les propriétaires occupants déboursent des frais mensuels supplémentaires de 200 \$ en comparaison à la moyenne provinciale.

**Population des 15 ans et plus présentant un excès de poids, sur l'île de Montréal et l'ensemble du Québec, 1998**

Caractéristiques	% île de Montréal	% Ensemble du Québec
Hommes	29,6	32,4
Femmes	22,5	23,8
<b>Total</b>	<b>25,9</b>	<b>28,1</b>

Source : Portrait de Santé. Le Québec et ses régions, 1998, Institut national de santé publique du Québec

- La proportion des Montréalais ayant un excès de poids est légèrement sous la moyenne de l'ensemble du Québec.
- Dans les deux cas, ce sont les femmes qui possèdent la fréquence d'obésité la moins élevée.

**2.1.2 Les événements sportifs**

Avant de décrire chacun des acteurs impliqués dans la pratique sportive fédérée sur l'île de Montréal, il importe de soulever une particularité régionale soit l'ampleur, la quantité et la qualité des événements sportifs qui s'y tiennent. La région de Montréal



est l'hôte de plusieurs compétitions sportives provinciales, canadiennes ou encore internationales. La présence du siège social de plus d'une soixantaine de fédérations sportives de régie, de plusieurs centres nationaux d'entraînement et d'infrastructures majeures, dont les principales furent construites pour la tenue des Jeux olympiques de 1976, explique l'importance des événements sportifs sur notre territoire.

La tenue d'événements sportifs de haut calibre est un puissant levier pour le développement des athlètes, actuels et en devenir. La région de Montréal est le théâtre quotidien d'une cohabitation entre le sport amateur et le sport d'élite. La Ville de Montréal a adopté en 1986, une politique de soutien à l'élite sportive montréalaise. Dans le cadre des travaux menés depuis 2003, visant l'élaboration d'une politique du loisir, de l'activité physique et du sport, les intervenants ont émis le souhait de voir la politique de soutien à l'élite sportive actualisée et ont demandé une politique de soutien aux événements internationaux en sport et en loisir. La démarche élaborée dans le cadre du précédent plan de développement devra tenir compte de l'avancement des travaux menés par la Ville de Montréal.

### 2.1.3 Les associations régionales uni-sport et les clubs locaux en sport civil

Les associations régionales uni-sport et les clubs locaux ont pour objectif général d'offrir à la population une structure de développement et d'encadrement de leur discipline sportive. Les premières interviennent au plan régional et les seconds au plan local.

Plus spécifiquement, les associations régionales uni-sport :

- assurent le développement d'une discipline sportive sur la scène régionale ;
- organisent le réseau de compétition régional ;
- organisent des cliniques de formation pour les officiels et les entraîneurs ;
- soutiennent les clubs et organismes offrant des activités dans la discipline sportive.

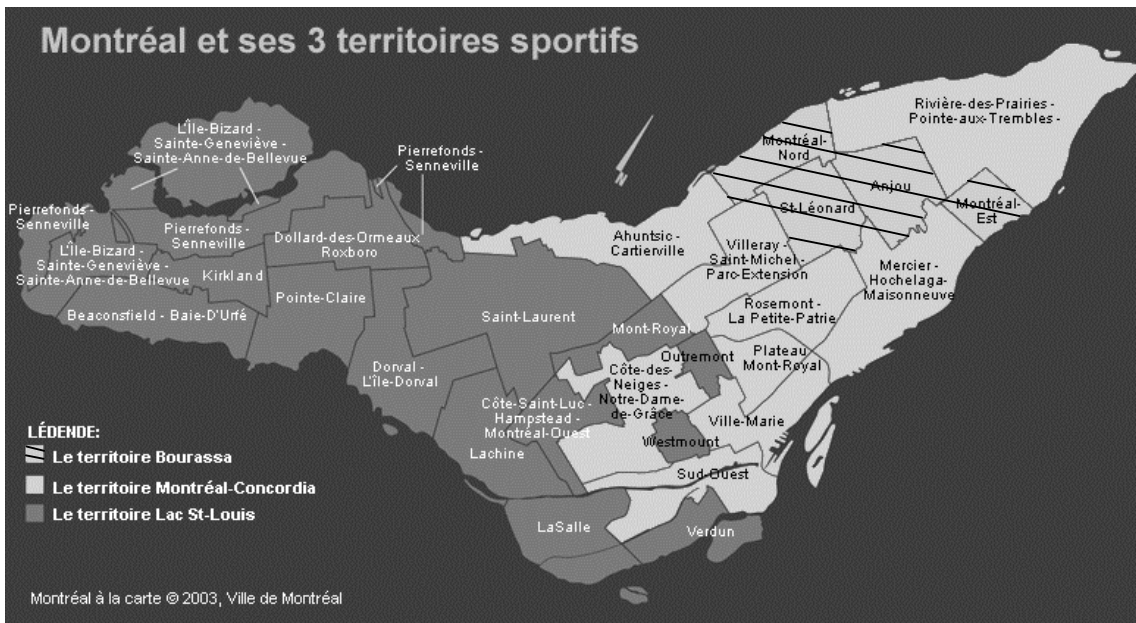
Plus spécifiquement, les clubs locaux uni-sport :

- assurent le développement d'une discipline sportive sur la scène locale ;
- organisent le réseau de compétition local ;
- font la promotion de la discipline.



### 2.1.4 Les territoires sportifs de Montréal

Pour la pratique sportive civile, l'île de Montréal est partagée en trois territoires sportifs définis dans le cadre du programme des Jeux du Québec. Toutefois, certaines disciplines sportives ont un découpage territorial différent de celui du programme des Jeux du Québec. Le découpage territorial de chacune des disciplines sportives à l'échelle de la province relève de la fédération sportive de régie. (Se référer au tableau en page 27)



Territoires définis dans le cadre du programme des Jeux du Québec  
Source : Sport et Loisir de l'île de Montréal

La population totale des trois territoires sportifs de la région de Montréal est très différente d'un territoire à l'autre. Montréal-Concordia compte la plus grande concentration de population avec 57 % de la population totale de l'île de Montréal alors que Lac-Saint-Louis en rassemble 32 % et Bourassa 11 %. Ces écarts importants sont à la base des questionnements qui persistent face au découpage territorial. La population diffère aussi selon les groupes d'âge, celle de Montréal-Concordia étant relativement plus âgée.

**Population des trois territoires sportifs de l'île de Montréal selon les groupes d'âge, 2001**

	Bourassa		Lac St-Louis		Montréal-Concordia	
	% région	% de l'île	% région	% de l'île	% région	% de l'île
0-4 ans	6	12	6	33	5	55
5-17 ans	14	11	17	39	13	52
18-44 ans	38	10	37	28	45	62
45 ans et +	42	12	41	33	37	55
<b>Pop. totale</b>	<b>194 766</b>	<b>11 %</b>	<b>578 432</b>	<b>32 %</b>	<b>1 039 534</b>	<b>57 %</b>

Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

La répartition des athlètes fédérés diffère également au sein des structures et selon les territoires sportifs. Parmi les vingt-cinq disciplines comptant le plus grand nombre de membres pratiquants fédérés au Québec, nous avons sélectionnés douze disciplines illustrant ces écarts.

**Répartition des athlètes fédérés par territoire sportif dans certaines disciplines sportives**

Disciplines sportives	Au Québec	Bourassa		Lac St-Louis		Montréal-Concordia	
	Membres pratiquants	Nombre de pratiquants	% pratiquants	Nombre de pratiquants	% pratiquants	Nombre de pratiquants	% pratiquants
Athlétisme	9 935	166	1,7	467	4,7	466	4,7
Badminton	21 880	558	2,6	2 246	10,3	3 885	17,8
Baseball	26 774	318	1,2	1 885	7,0	2 152	8,0
Basketball	41 070	1 935	4,7	4 005	9,8	7 830	19,1
Gymnastique	29 342	507	1,7	2 411	8,2	3 764	12,8
Hockey sur glace	92 449	1 510	1,6	9 466	10,2	4 705	5,1
Judo	9 534	263	2,8	486	5,1	1 318	13,8
Natation	10 730	144	1,3	1 614	15,0	2 656	24,8
Patinage artistique	3 898	140	3,6	659	16,9	298	7,6
Ringuette	3 898	140	3,6	659	16,9	298	7,6
Soccer	152 779	2 737	1,8	23 540	15,4	10 984	7,2
Tennis	31 131	178	0,6	10 301	33,1	2591	8,3
<b>TOTAL</b>	<b>460 790</b>	<b>9 749</b>	<b>2,1 %</b>	<b>59 573</b>	<b>12,9 %</b>	<b>41 602</b>	<b>9,0 %</b>

Source : Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir; 2004.



- Le territoire de Montréal-Concordia concentre le plus grand nombre de clubs et d'associations régionales.
- La variété des disciplines représentées par les clubs et associations régionales est moins grande sur le territoire de Bourassa.



### 2.1.5 Le milieu de l'éducation et le sport étudiant

Montréal est la région du Québec qui compte la plus grande concentration d'établissements d'enseignement public et privé. L'île de Montréal compte 51% de l'ensemble des établissements d'enseignement privé de la province.

#### Établissements scolaires de la région administrative de Montréal selon l'ordre d'enseignement et la langue, 2003

Ordres d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
<b>Commissions scolaires</b>				
Primaire	235	82	0	317
Secondaire	59	42	0	101
Primaire et secondaire	10	12	1	23
Formation professionnelle	11	1	17	29
Éducation des adultes	28	4	7	39
Total des établissements des CS				
CS de la Pointe-de-l'Île	67	0	1	68
CS de Montréal	193	0	4	197
CS Marguerite-Bourgeoys	83	0	6	89
CS English-Montreal	0	75	11	86
CS Lester-B.-Pearson <sup>3</sup>	0	66	3	69
Total	343	141	25	509
<b>Établissements privés</b>				
Primaire	50	14	7	71
Secondaire	27	14	7	48
Primaire et secondaire	21	13	6	40
Collégial	17	2	24	43
Secondaire et collégial	3	1	0	4
Total des établissements privés	118	44	44	206
<b>Écoles gouvernementales</b>				
Secondaire	3	0	0	3
Collégial	1	1	0	2
Secondaire et collégial	1	0	0	1
Total des écoles gouvernementales	5	1	0	6
<b>Cégeps</b>	9	3	0	12
<b>Universités et consituantes</b>	5	2	0	7

Source : Ministère de l'Éducation du Québec.

<sup>3</sup> Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les établissements ici font partie de la région administrative de Montréal.



Pour l'année scolaire 2002-2003, on comptait au total 246 342 élèves, inscrits à temps plein et à temps partiel, répartis dans l'ensemble des établissements d'enseignement privé et public des commissions scolaires de l'île de Montréal. Parmi ceux-ci, 9,4 % étaient de niveau préscolaire, 50,6 % au primaire et 40 % au secondaire. La majorité de ces élèves, soit 51,6 %, était des garçons.<sup>4</sup>

Le milieu de l'éducation intervient directement auprès de sa clientèle dans le domaine du sport et ce, à travers les quatre composantes de la pratique du sport fédéré telles que définies antérieurement. Il propose une programmation d'activités parascolaires dans le secteur du sport. Il fournit également à la population de nombreux équipements intérieurs et extérieurs soit directement (surtout au niveau collégial) ou indirectement (surtout aux niveaux primaire et secondaire) via des ententes scolaires-municipales. Enfin, notons que cinq écoles secondaires offrent des programmes Sports-Études<sup>5</sup> reconnus dans dix-huit disciplines.

Pour la pratique sportive fédérée en milieu scolaire (niveaux primaire et secondaire), l'île de Montréal est partagée en trois secteurs définis selon le territoire des commissions scolaires; il existe deux secteurs francophones et un anglophone. La pratique du sport fédéré en milieu scolaire est régie, en grande partie, par la Fédération québécoise du sport étudiant.

Sur l'île de Montréal, il existe quatre organisations vouées au sport étudiant qui sont regroupées sous l'Association régionale du sport étudiant de l'île de Montréal (ARSEIM), organisme de regroupement où les universités montréalaises sont incluses.

Il s'agit d'associations régionales multi-sports. Ces organismes ont pour mission de favoriser le développement du sport et de l'activité physique dans le milieu de l'enseignement, tant privé que public, dans le but d'assurer un développement global des étudiants. Ils sont actifs dans près d'une trentaine de disciplines par la mise sur pied d'équipes, de ligues, de championnats régionaux et nationaux, de rencontres, d'événements et de stages de perfectionnement, ainsi que dans la promotion de l'activité physique. Un événement annuel significatif pour l'ensemble de ce réseau est le Mois de l'activité physique et du sport étudiant se déroulant en mai.

Les constituantes montréalaises du réseau du sport étudiant sont :

- l'Association régionale du sport étudiant de Montréal (ARSEM) regroupe :
  - la Commission scolaire de Montréal
  - la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
  - les établissements d'enseignement privé francophones de son territoire

<sup>4</sup> Portrait statistiques de l'Éducation - Ministère de l'Éducation du Québec.

<sup>5</sup> Reconnus par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir



- l'Association régionale du sport étudiant du Lac St-Louis (ARSELSL) regroupe :
  - la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
  - la Commission scolaire des Trois-Lacs
  - les établissements d'enseignement privé francophones de son territoire
- Greater Montreal Athletic Association (GMAA) regroupe :
  - la Commission scolaire English-Montreal
  - la Commission scolaire Lester B. Pearson
  - les établissements d'enseignement privé anglophones de son territoire
- l'Association régionale du sport collégial de l'île de Montréal (ARSCIM) :
  - offre ses services à 30 collèges situés à Montréal et en périphérie

Voici quelques constats sur la pratique sportive en milieu étudiant :

- Le cross-country annuel constitue l'événement rassemblant le plus grand nombre d'élèves du primaire et du secondaire.
- Le milieu scolaire primaire est, avec le niveau collégial, le secteur du sport étudiant où l'on retrouve la moins grande variété de disciplines pratiquées.
- Dans les établissements de niveau secondaire, la popularité des disciplines offertes diffère selon le secteur francophone ou anglophone. Ce dernier est le seul à offrir le curling et la lutte olympique mais n'organise pas l'événement de cross-country.
- La discipline sportive offerte par le plus grand nombre d'établissements de niveau collégial est le soccer ; viennent ensuite le basketball, le flag football, et le volleyball. Remarquons que ce sont tous des sports d'équipe.
- Au niveau universitaire, la fédération québécoise du sport étudiant a un lien direct avec les universités ; elle fait la régie de la pratique sportive, coordonne et soutient le réseau de compétitions.

#### 2.1.6 Le sport des personnes vivant avec une déficience

Différents organismes, sur l'île de Montréal, assurent le développement de disciplines pour les athlètes vivant avec une déficience.

AlterGo, anciennement connu sous le nom d'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal (ARLPHIM), est l'un des principaux acteurs régionaux en matière de pratique sportive fédérée des personnes handicapées. Créé en 1975, AlterGo regroupe plus de 85 organisations ayant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées sur le territoire de l'île de Montréal. Sa mission est de faciliter l'intégration sociale de l'ensemble des personnes vivant avec une déficience, sur l'île de Montréal, par l'abolition des contraintes d'accès au loisir. AlterGo est à



l'origine de l'organisation d'un événement annuel international où la relève côtoie l'élite : le Défi sportif. Cet événement, qui en est à sa 22<sup>e</sup> édition, regroupe 2700 athlètes, 250 clubs sportifs, 700 bénévoles et 10 pays en 5 jours de compétition sur 3 sites principaux. Des compétitions se déroulent dans 16 disciplines adaptées pour des athlètes de 5 types de déficience (intellectuelle 48%, physique 29%, psychique 18%, visuelle 3%, auditive 2%).

Les Jeux Olympiques Spéciaux du Québec, fédération qui fait la régie et la promotion de la pratique sportive auprès des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, a une intervention sur l'ensemble de l'île dans une dizaine de sports. Le découpage territorial de sa structure est identique à celui du programme des Jeux du Québec.

L'Association des sports pour aveugles de Montréal, affiliée à l'Association des sports pour aveugles du Québec, regroupe les personnes ayant une déficience visuelle afin de promouvoir auprès d'elles, une bonne forme physique et la pratique d'activités sportives. Au sein de l'association, les athlètes pratiquent le vélo tandem, le goalball, l'athlétisme, le boulingrin, le ski ainsi que le golf.

Le Centre d'intégration à la vie active, affilié à l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant, a pour mission de promouvoir, parrainer, étudier et développer des programmes d'activités afin que les personnes vivant avec une déficience physique s'intègrent et participent activement à la vie de leur communauté. Ce centre a un club de boccia compétitif, *Les Kangourous de Montréal* ainsi qu'un club de basketball *Les pulsars de Montréal*. Ces clubs accueillent des gens de tous âges. À noter que de l'intégration de personnes vivant sans déficience est fait en basketball.

Sont également affiliés à l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant : le club sportif l'Es-Quad, club civil de rugby en fauteuil roulant dont les athlètes ont une moyenne d'âge de 35 ans; l'Association de tennis en fauteuil roulant de la région de Montréal, club civil pour athlètes de tous calibres et le Club Optimum qui accueille les personnes handicapées, en fauteuil roulant, pratiquant l'athlétisme.

En 1998, dans la région de Montréal-Centre, 59 % de la population de 15 ans et plus vivant avec une déficience pratiquait des activités physiques durant les heures de loisir, comparativement à 65 % de la population de l'ensemble du Québec vivant avec une déficience. Par ailleurs, pour la même année de référence, la population montréalaise vivant avec une déficience était proportionnellement moins nombreuse que la population sans incapacité à pratiquer des activités physiques de loisir plus de deux fois par semaine, soit 28 % comparativement à 42 %.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> *Portrait statistique de la population avec incapacité – Région de Montréal-Centre – 2003*, Office des personnes handicapées du Québec, 2003.

**Répartition des athlètes fédérés vivant avec une déficience**

Fédération	Au Québec	Bourassa		Lac St-Louis		Montréal-Concordia	
	Membres pratiquants	Nombre de pratiquants	% pratiquants	Nombre de pratiquants	% pratiquants	Nombre de pratiquants	% pratiquants
Ass. sportive aveugles	489	0	0,0	13	2,7	247	50,5
Ass. sportive sourds	214	3	1,4	13	6,1	59	27,6
Jeux Olympiques Spéciaux	3 244	112	3,5	412	12,7	122	3,8
Sports en fauteuil roulant	201	0	0,0	0	0,0	52	25,9
Sports paralytiques cérébraux	65	0	0,0	0	0,0	23	35,4
<b>TOTAL</b>	<b>4 213</b>	<b>115</b>	<b>2,7%</b>	<b>438</b>	<b>10,4%</b>	<b>503</b>	<b>11,9%</b>

Source : Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir; 2004.

Voici quelques constats sur la pratique sportive fédérée pour les personnes vivant avec une déficience :

- La majorité des pratiquants se retrouvent dans la région Montréal-Concordia où les services et les infrastructures sont en plus grande concentration.
- Dans la région du Lac St-Louis, la pratique sportive fédérée des personnes vivant avec une déficience intellectuelle est fortement développée, notamment via les Jeux Olympiques Spéciaux.
- L'accessibilité universelle, s'appliquant tant sur les plans architectural et humain que sur les plans des communications, de la signalisation ou de l'aménagement des espaces, est toujours un défi de taille.
- Une portion importante de la pratique sportive des personnes vivant avec une déficience ne peut être fédérée soit parce qu'il n'existe pas de fédération de régie (ex. : hockey balle) ou encore parce qu'il n'y a pas de fédération pour un type de déficience (ex. : personnes ayant des problèmes de santé mentale).
- Pour les personnes vivant avec une déficience, la pratique sportive en milieu scolaire, bien que non fédérée, représente un maillon important de leur développement sportif. Dans le cadre du Défi sportif, plus de 750 jeunes provenant d'une dizaine d'établissements d'enseignement participent à 6 disciplines sportives.
- L'intégration des athlètes vivant avec une déficience est encore faible dans des programmes tels que les Jeux de Montréal et les Jeux du Québec.



### 2.1.7 Le milieu municipal

Les travaux du *Groupe de réflexion* menant à l'élaboration du présent plan régional de développement ont été amorcés dans un contexte de fusion municipale. En cours de démarche, la structure organisationnelle et le découpage territorial municipal ont subi une deuxième transformation suite à la décision de 15 arrondissements, en juin 2004, de se défusionner. L'aboutissement de ce processus est prévu pour janvier 2006. Rappelons les faits.

Jusqu'en 2001, la région comptait une communauté urbaine et 28 municipalités. De 2002 à 2005, elle est constituée d'une seule municipalité avec 27 arrondissements et, à compter de 2006, elle sera composée d'un conseil d'agglomération de 16 municipalités dont la Ville de Montréal qui elle, comptera dix-neuf arrondissements.

Dans la structure (fusionnée) de la Ville de Montréal actuelle, le conseil municipal, par le biais de ses services corporatifs, a la responsabilité des enjeux stratégiques de l'ensemble de la Ville ainsi que des infrastructures, des équipements et des organismes dont la clientèle s'étend à l'ensemble du territoire de Montréal. À compter de janvier 2006, le conseil d'agglomération aura des compétences qui ne sont pas encore définies.

Les conseils d'arrondissements, via les services des arrondissements (Directions de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social), ont la responsabilité des services de proximité, dont le sport. Ils sont autonomes dans leur gestion. Les infrastructures, les équipements et les organismes, à clientèle d'arrondissement, sont sous leur entière responsabilité. Selon le nouveau modèle d'organisation « Montréal, une ville à réussir ensemble » et la Loi 33, qui confère davantage de pouvoir aux arrondissements, on peut comprendre que la pratique sportive régionale se déroulant sur un territoire délimité de la Ville est une responsabilité d'arrondissement et d'inter-arrondissements.

Dans le cadre des présents travaux, il importe de saisir l'influence de l'organisation municipale sur le sport fédéré régional. Jusqu'en 2001, l'implication des vingt-sept ex-banlieues de l'ouest et de l'est de l'île en matière de soutien à la pratique du sport fédéré régional variait, selon les besoins exprimés.

- gestion des installations sportives (directement, via une entente scolaire-municipale ou inter-municipale);
- attribution des plateaux sportifs en concertation avec les associations régionales et les clubs locaux ;
- attribution de subventions selon des critères variables ;
- couverture de certains frais pour du personnel ;



- détermination des plateaux sportifs ;
- aménagement et entretien des installations sportives.

Ainsi, les responsabilités inhérentes aux arrondissements dans le cadre de la réorganisation municipale n'ont rien modifié aux façons de faire sur les territoires de Lac St-Louis et de Bourassa. Il en est autrement pour le territoire Montréal-Concordia.

De façon très succincte, on peut résumer de la façon suivante le cheminement des quatorze ententes de partenariat avec les associations sportives régionales du territoire de Montréal-Concordia:

### **Cheminement des ententes de partenariat avec les associations sportives régionales**

Avant 1996	<p><b>Avant 1996, la Ville de Montréal assure l'offre d'activités sportives régionales en régie</b></p> <p>L'ex-Ville de Montréal assumait elle-même l'arbitrage et la formation des entraîneurs par le biais de ses employés. Ces derniers travaillaient dans les 9 régions de l'ex-Ville.</p>
1996	<p><b>En 1996, la Ville a pris un virage important vers le partenariat avec le milieu</b></p> <p>Au lieu de continuer à assumer elle-même l'arbitrage, la Ville établit un partenariat avec le milieu sportif pour lui permettre de se développer. C'est dans ce cadre qu'elle réalise des conventions et accorde des contributions financières aux associations sportives régionales.</p> <p>Les gestionnaires des 9 régions (maintenant arrondissements) considèrent que les associations sportives régionales sont les organismes les mieux placés pour s'acquitter de cette tâche. Par exemple en hockey, au lieu de répartir la contribution financière entre 20 clubs locaux qui comptent 239 équipes, l'ex-Ville décide de soutenir l'association régionale de hockey qui couvre tout le territoire pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Assurer une vue d'ensemble du développement du sport sur le territoire;</li><li><input type="checkbox"/> Assurer l'équité du service offert aux citoyens dans les 9 régions;</li><li><input type="checkbox"/> Offrir un meilleur suivi de la Ville en sport en ayant un interlocuteur unique.</li></ul> <p>Ce modèle de partenariat avec les associations régionales est alors reconnu et apprécié du milieu sportif et des gestionnaires de l'ex-Ville. Dans certaines disciplines, des associations régionales non reconnues dans le modèle organisationnel de la fédération sportive de régie, sont créées.</p>
2001	<p><b>Création d'une ville unique</b> par fusions municipales</p>
2002	<p>L'arrivée de la nouvelle Ville en janvier 2002. <b>Les conventions avec les associations sportives régionales sont reconduites pour une année.</b> La responsabilité des services de proximité, tel que le sport, incombe aux arrondissements.</p>



Juin 2002	<b>Tenue du Sommet de Montréal</b> : ce sommet a été organisé afin de mobiliser les intervenants, établir un plan d'ensemble d'actions concrètes et partagées et lancer des chantiers. Vingt-sept sommets d'arrondissement de même que quatorze sommets sectoriels dont un portant sur le Sport, le Loisir, les Espaces verts et les Parcs ont été tenus avant de culminer dans un sommet principal au début de juin 2002.
Printemps 2003	Début des travaux par la Ville de Montréal et ses partenaires, visant à élaborer une <b>Politique du sport et du loisir</b> dont l'une des actions prévue, après son adoption, était l'établissement de cadres de référence en loisir et en sport.
Juillet 2003	<b>La Ville de Montréal et Sport et Loisir de l'île de Montréal s'associent</b> dans une démarche commune visant l'élaboration d'orientations régionales afin de favoriser le développement du sport sur l'île. Sport et Loisir de l'île de Montréal vise alors la réalisation d'un Plan régional du sport et de l'activité physique. De son côté, la Ville poursuit l'objectif d'établir les bases d'un cadre de référence en matière de soutien aux organismes pan-montréalais dans le contexte de la nouvelle Ville et des nouvelles responsabilités conférées au service corporatif. Suite aux constats de disparité de soutien sur les trois territoires sportifs, l'administration municipale a alors recommandé la reconduction des conventions entre la Ville de Montréal et les associations sportives régionales de Montréal-Concordia.
2005	<b>Les ressources dédiées au sport régional seront décentralisées</b> vers les 9 arrondissements. Il ne reste qu'à finaliser les modalités de fonctionnement au sein des 9 arrondissements de l'ex-Montréal. La Ville de Montréal et les associations sportives régionales de Montréal-Concordia ont convenu des conventions jusqu'en 2007.

De façon générale, les municipalités ou arrondissements soutiennent leurs partenaires du milieu sportif fédéré de trois façons :

- ressources financières : formation (entraîneurs, officiels, etc.), arbitrage, etc.
- ressources matérielles : locaux administratifs, installations, équipements et matériels sportifs, papeterie, etc.
- ressources humaines : expertise conseil, etc.

Le portrait régional du sport fédéré réalisé par le *Groupe de réflexion* et qui, rappelons-le, se situe dans un contexte de fusions municipales durant lequel les 27 arrondissements bénéficiaient d'une certaine autonomie en termes de gestion de l'offre de services de sports et de loisirs soulève les constats suivants :

- La majorité des organismes sportifs fédérés ont une entente avec le palier municipal (arrondissement ou Service corporatif).
- De façon générale, tous territoires confondus, la majorité des organismes disent ne pas recevoir de soutien financier pour leurs activités régionales de la part des instances municipales. Seules certaines associations régionales uni-sport



situées sur le territoire de Montréal-Concordia bénéficient d'un tel soutien de la part de la Ville et ce, pour des raisons historiques.

- L'interprétation, quant à la notion de soutien en expertise conseil, varie d'une association sportive à l'autre et nous empêche de bien saisir le portrait de la situation.
- Le modèle de gestion davantage centralisé qui prévaut sur le territoire de Montréal-Concordia se modifie vers un mode plus décentralisé.
- Le modèle de gestion sur les territoires de Bourassa et du Lac-Saint-Louis est déjà décentralisé.

Rappelons qu'au moment de déposer ce plan de développement, la Ville de Montréal travaille toujours sur un projet de politique du loisir, de l'activité physique et du sport. De plus, des politiques complémentaires sont identifiées dans le projet en cours soit une politique de soutien aux événements internationaux et l'actualisation de la politique de soutien à l'élite sportive montréalaise. Finalement, des travaux visant l'élaboration d'un registre des immeubles en sport et loisir est également en cours.

#### 2.1.8 Les commissions sportives

Depuis 1997, la mise en œuvre du programme des Jeux du Québec est attribuée, par le Secrétariat au Loisir et au Sport, aux URLS de chacune des régions administratives. Depuis sa création, Sport et Loisir de l'île de Montréal a reconduit un protocole d'entente avec les trois corporations qui, historiquement, assumaient ce mandat sur l'île de Montréal:

- Territoire Montréal-Concordia : Commission sportive Montréal-Concordia (CSMC) ;
- Territoire Lac St-Louis : Commission sportive du Lac St-Louis (CSLSL) ;
- Territoire Bourassa : Commission sports et loisirs de l'Est de l'île de Montréal (CSLEIM).

Leur mission porte donc sur la réalisation du volet régional des Jeux du Québec et la mise en place de leur délégation respective aux Finales provinciales. Chaque commission sportive organise un événement de mérite sportif annuel pour honorer athlètes, entraîneurs et bénévoles.

Pour les trois commissions sportives, le soutien municipal s'exprime par l'offre de divers services tels que l'hébergement des locaux administratifs, prêt d'équipements et de plateaux d'activités. La Commission sportive Montréal-Concordia se distingue des deux autres par le fait qu'elle détient une convention avec la Ville de Montréal lui conférant également une contribution financière lui permettant d'assumer la responsabilité de



regrouper, représenter et soutenir administrativement les associations sportives régionales.

#### Buts et objectifs poursuivis selon les règlements généraux

<b>Commission sportive Lac St-Louis</b>	<b>Commission sportive Montréal-Concordia</b>	<b>Commission sports et loisirs de l'Est de l'île de Montréal</b>
<p>Favoriser et promouvoir l'activité physique et la pratique de la plus grande variété de sports dans la région du Lac St-Louis;</p> <p>Favoriser et assurer la consultation, le regroupement, la concertation et la représentation des organismes sportifs de la région du Lac St-Louis;</p> <p>Encourager une politique de revalorisation de l'action sportive sur tout le territoire de la région du Lac St-Louis;</p> <p>Favoriser et assurer la formation des ressources humaines dans le cadre des programmes, actuels ou nouveaux, peu importe le niveau d'intervention;</p> <p>Coordonner et assurer la promotion des compétitions sportives, principalement dans le cadre des jeux régionaux du programme des Jeux du Québec, dans la région du Lac St-Louis.</p>	<p>Être le comité organisateur des Jeux du Québec à Montréal ;</p> <p>Être le regroupement représentatif des associations sportives régionales et répondants régionaux du sport à Montréal ;</p> <p>Réaliser toute action favorisant le développement et la promotion du sport amateur à Montréal ;</p> <p>Favoriser la concertation entre les membres et les organismes partenaires en étant l'intermédiaire privilégié.</p>	<p>Promouvoir et défendre les intérêts du sport et du loisir en général, dans l'est de l'île de Montréal;</p> <p>Regrouper les membres et leur offrir des services;</p> <p>Réaliser tous les programmes de sports et de loisirs que la corporation prendra en charge, principalement le programme des Jeux du Québec.</p>

#### 2.1.9 L'Unité régionale de loisir et de sport

Sport et Loisir de l'île de Montréal a été incorporée en mai 1998 dans le contexte de la mise en œuvre du *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport*. Organisme régional, autonome et à but non lucratif, il œuvre dans le domaine du sport et du loisir sur l'île de Montréal. Il rassemble des organisations publiques et



privées qui offrent un large éventail de services en matière de sport et de loisir. Il a pour mission d'agir à partir des convergences qui émanent des activités de concertation qu'il suscite dans le but d'améliorer l'offre de services en sport et en loisir et de contribuer pleinement à l'amélioration de la qualité de vie sur l'île de Montréal.

Sport et Loisir de l'île de Montréal rassemble des corporations à teneur régionale du milieu associatif en loisir et en sport, la Ville de Montréal et ses arrondissements, des corporations du secteur de l'éducation ainsi que de domaines connexes au sport et au loisir. Notamment, la corporation a pour mandat de gérer le budget régional en matière de loisir et de sport dévolu par le gouvernement du Québec, coordonner le volet régional de programmes provinciaux, offrir des services de base (information, représentation, concertation et soutien) aux organismes régionaux ou locaux dans un souci de complémentarité avec les partenaires du milieu. La valeur ajoutée de Sport et Loisir de l'île de Montréal est d'offrir une réponse adaptée aux besoins spécifiques de la région, en matière de loisir et de sport.



## 2.2 LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Disciplines	Découpage du territoire des disciplines sur l'île, comparativement au Programme des Jeux du Québec	Lac St-Louis									Montréal-Concordia									Bourassa									Sport scolaire				
		Structures		Composantes				Lieux de pratique			Structures		Composantes				Lieux de pratique			Structures		Composantes				Lieux de pratique			Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire	
		Club	AR	Récréation	Initiation	Compétition	Excellence	Municipal	Scolaire	Privé	Club	AR	Récréation	Initiation	Compétition	Excellence	Municipal	Scolaire	Privé	Club	AR	Récréation	Initiation	Compétition	Excellence	Municipal	Scolaire	Privé					
athlétisme	identique	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X <sup>1</sup>		X	X	X	X	X											X	X		X	
aviron	différent	X		X	X	X		X			X		X	X	X	X	X														X		
badminton	identique	X		X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X					X	X				X	X		X	
ballon sur glace	différent	X		X	X			X			X		X	X	X	X	X																
baseball	différent	X	X	X	X	X	X	X			X				X			X		X	X	X	X	X	X								
basketball	identique	X						X			X	X <sup>2</sup>		X	X	X		X	X	X					X			X	X	X	X		
boxe olympique	identique	X		X		X	X	X		X			X	X	X	X		X															
canoe-kayak de vitesse	identique	X		X	X	X	X	X			X		X	X	X		X																
cross-country	ne s'applique pas																											X	X				
crosse	identique	X			X	X		X			X	X	X	X	X			X													X		
curling	différent	X			X	X	X			X			X	X															X				
escrime	identique	X		X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X													X	
flag-football	ne s'applique pas																												X	X			
touch-football	ne s'applique pas																												X				
football	identique	X		X	X	X	X	X	X		X					X	X		X		X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	
golf	différent	X		X	X	X				X			X	X				X		X	X	X			X				X	X	X		
gymnastique	identique	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X								
haltérophilie	identique									X	X	X	X	X	X	X	X	X															
handball	identique	X		X	X				X		X		X	X	X	X	X		X		X	X	X		X								
hockey cosom	ne s'applique pas																											X	X		X		
hockey sur glace	identique (LSL est + grand)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	





Disciplines	Découpage du territoire des disciplines sur l'île, comparativement au Programme des Jeux du Québec	Lac St-Louis									Montréal-Concordia									Bourassa									Sport scolaire			
		Structures		Composantes				Lieux de pratique			Structures		Composantes				Lieux de pratique			Structures		Composantes				Lieux de pratique			Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire
		Club	AR	Récréation	Initiation	Compétition	Excellence	Municipal	Scolaire	Privé	Club	AR	Récréation	Initiation	Compétiti	Excellenc	Municipal	Scolaire	Privé	Club	AR	Récréation	Initiation	Compétition	Excellence	Municipal	Scolaire	Privé				
tir à l'arc	identique	X	X	X	X	X		X			X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X						
triathlon	identique	X		X	X			X			X		X	X	X		X															
voile	différent	X		X	X	X		X		X																						
volley-ball	identique	X		X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X		X						X	X		X	X	X		
water-polo	identique	X		X	X	X	X	X	X		X		X	X	X		X	X														

<sup>1</sup> : **Association régionale d'athlétisme** : reconnue et soutenue par la Ville de Montréal mais non reconnue par la fédération de régie

<sup>2</sup> : **Association régionale de basketball Mtl-Concordia** : s'occupe du programme Jeux du Québec, non reconnue par la fédération de régie

<sup>3</sup> : **Association régionale de patinage de vitesse** : reconnue et soutenue par la Ville de Montréal mais non reconnue par la fédération de régie



## 2.3 LES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DES ORGANISMES DE SPORT FÉDÉRÉ

### 2.3.1 Les ressources humaines

Certains constats sur l'encadrement de la pratique sportive fédérée ont été mis en lumière par le portrait régional du sport fédéré réalisé par le *Groupe de réflexion* :

- Pour tous territoires confondus, dans une même discipline sportive, la rémunération des officiels peut fonctionner différemment selon les ligues / compétitions régionales ou locales : tantôt ils sont rémunérés par les clubs locaux, les associations régionales ou encore les fédérations et tantôt ils sont bénévoles.
- Dans Bourassa et Lac-Saint-Louis ce sont généralement les clubs locaux, via leurs revenus d'opérations, qui assument les salaires des entraîneurs et des officiels des ligues / compétitions locales lorsque ceux-ci sont rémunérés. Dans Montréal-Concordia, la municipalité, via les ententes avec les associations sportives régionales assume ces salaires.
- Tous territoires confondus, les dépenses pour l'organisation des compétitions régionales sont principalement assumées par les clubs locaux.
- Tous territoires confondus, ce sont également les clubs locaux qui assument en majorité les dépenses relatives à la formation des entraîneurs. Toutefois, dans plusieurs cas, les entraîneurs défraient eux-mêmes ces coûts. À l'occasion, il s'agit de la fédération concernée qui les assument.
- Au sein des réseaux du sport étudiant, ce sont les établissements d'enseignement qui assurent la rémunération des entraîneurs et des officiels, s'il y a lieu.
- Au sein des réseaux du sport étudiant, les coûts de formation des entraîneurs sont assurés par les ARSE ou les entraîneurs eux-mêmes.

Les quatre constats suivants s'adressent autant au sport étudiant qu'au civil :

- Les coûts de formation des officiels, incluant les coûts d'affiliation, sont principalement assumés par les officiels eux-mêmes.
- On note un manque de valorisation du rôle des entraîneurs et des officiels. La rétention de ces ressources au sein des organisations est de plus en plus difficile, de même que leur formation.
- Les ressources humaines sont identifiées comme étant la principale force des organisations, mais également comme une sphère où des améliorations sont fortement souhaitées : nécessité de stabiliser certains emplois précaires, de mieux rémunérer les individus, de recruter davantage de bénévoles et



d'entraîneurs (relève), d'assurer la rétention des bénévoles et des entraîneurs, d'atteindre un meilleur niveau de formation, etc.

- Dans l'ensemble, le partenariat entre les organismes est considéré comme un outil privilégié afin de favoriser le développement des ressources humaines.

### 2.3.2 Les ressources matérielles

Au plan des ressources matérielles, notamment des plateaux sportifs, le portrait régional du sport fédéré révèle les constats suivants :

- Les réservations de plateaux pour la tenue d'activités régionales sont faites majoritairement par les clubs locaux sur les trois territoires sportifs. Toutefois, à Montréal-Concordia, dans les disciplines où il existe des associations régionales uni-sport, celles-ci s'occupent des réservations des plateaux pour les activités régionales. Ces réservations sont effectuées auprès d'une ressource gérée par la Commission sportive Montréal-Concordia, dont le mandat est attribué par la Ville ; il s'agit d'une modalité d'attribution de plateaux sportifs au sein des neuf arrondissements de l'ex-Montréal. L'association régionale du sport étudiant de Montréal se réfère à cette ressource pour toute réservation de terrains ou plateaux sportifs n'appartenant pas un établissement d'enseignement.
- Indépendamment de la structure de l'organisme (club sportif ou association régionale uni-sport), ce sont en majorité les arrondissements qui donnent accès aux plateaux ou aux terrains sportifs pour la tenue d'activités régionales et ce, principalement gratuitement.
- Le mode de gestion des plateaux sportifs en milieu scolaire et le manque de concertation entre les milieux scolaires et municipaux peut rendre difficile l'accès à ces plateaux.
- L'accès aux plateaux sportifs peut également être restreint en raison de leur utilisation par les services de garde en milieu scolaire et les priorités retenues par les Conseils d'établissement qui peuvent les utiliser à des fins autres que pour la pratique de sports ou d'activités physiques.
- Les problématiques d'accessibilité aux plateaux sportifs pour la pratique de sports fédérés sont appelées à s'amplifier si les différentes campagnes de lutte à la sédentarité et de promotion pour faire « bouger les jeunes » prennent emprise dans le milieu.
- La gestion des plateaux sportifs est de plus en plus décentralisée ; chaque établissement d'enseignement et chaque arrondissement définit les modalités d'attribution. Ceci accentue la problématique d'accessibilité des plateaux pour les organismes régionaux, inter-arrondissements et pan-montréalais. Ces organismes craignent que les arrondissements convoitent leurs plateaux pour, presque exclusivement, répondre aux nombreux besoins locaux, soulevant ainsi la problématique de la cohabitation des organismes voués à l'élite sportive vs les organismes locaux.



- La principale amélioration souhaitée pour favoriser le développement des disciplines par les organismes qui ont répondu au questionnaire dans les trois territoires sportifs est la même : soit l'amélioration au plan des infrastructures (qualité, quantité, accessibilité).

### 2.3.3 Les ressources financières

Finalement, au plan des ressources financières, le portrait régional du sport fédéré nous révèle :

- Une augmentation constante des frais chargés aux participants.
- Une lourdeur des activités d'autofinancement.
- Une grande difficulté à assurer une accessibilité universelle.
- Les ressources financières sont très largement dédiées aux ressources humaines (entraîneurs et officiels) et aux ressources matérielles, laissant peu de possibilités à investir pour faire du développement.
- Les activités sportives sont génératrices de retombées économiques, notamment les événements, peu reconnues par les décideurs soutenant la pratique sportive.

## 2.4 LES MÉCANISMES DE COORDINATION ET DE CONCERTATION ENTRE LES INTERVENANTS

Les liens de concertation, de coordination et de partenariat sont essentiels entre les divers intervenants du milieu sportif fédéré de l'île de Montréal. Il existe donc au plan régional différents mécanismes qui créent et alimentent ces liens :

- Rencontres des commissions sportives de l'île de Montréal organisées par Sport et Loisir de l'île de Montréal.
- Rencontres annuelles des présidents des associations régionales uni-sport organisées par la Commission sportive Montréal-Concordia.
- Rencontres des associations sportives régionales et des commissions sportives pour les orientations et la coordination des Jeux de Montréal organisées par la Ville de Montréal.
- Au niveau municipal :
  - L'équipe de direction Culture, sports, loisirs et développement social – Directions des arrondissements et des services corporatifs.
  - Table des chefs de division Sport et Loisir
- Table de concertation pour le loisir des personnes handicapées qui regroupe des organismes de loisir de personnes handicapées ainsi que le milieu municipal.
- Concertation au sein des conseils d'administration des différentes instances (commissions sportives, ARSEIM, URLS, etc.).



### **3. DIAGNOSTIC**

Les principales forces et les principaux aspects à améliorer au plan de la pratique régionale sportive fédérée et mis en lumière par l'état de situation sont les suivants :

#### **3.1 LES PRINCIPALES FORCES**

L'ensemble des organismes sportifs a exprimé une très forte satisfaction relativement à la compétence, l'expérience, le dévouement et l'implication de leurs ressources humaines ; ces dernières constituent LA force de leur organisation.

L'île de Montréal est riche d'une offre de services diversifiée en matière de pratique sportive fédérée de par la multitude de sports pratiqués, de l'offre de plusieurs niveaux de pratique et de la présence d'équipements variés et spécialisés, à proximité.

Les organisations de sport ont, pour la majorité, une structure bien établie qui jouit d'une longévité et d'une reconnaissance dans le milieu ainsi qu'à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

La région de Montréal compte un bassin important de sportifs diversifiés, de l'amateur à l'élite.

#### **3.2 LES PRINCIPAUX ASPECTS À AMÉLIORER**

Bien que les ressources humaines constituent l'élément fondamental sur lequel repose le dynamisme des organisations, les défis en cette matière sont majeurs :

- Améliorer leur encadrement
- Soutenir et valoriser leur formation
- Recruter de la relève et retenir les ressources en place, autant salariées que bénévoles
- Améliorer, susciter et innover en matière de reconnaissance des bénévoles
- Fournir des conditions favorables à leur implication

La répartition des équipements sportifs est inégale sur l'ensemble du territoire causant des problèmes d'accessibilité et de partage des installations existantes, sans compter les problématiques de détérioration et de mises aux normes des infrastructures.

La multitude de programmes d'activités sportives sur l'île (fédérés ou non) occasionne de la forte concurrence générant des problématiques de recrutement et de rétention de la clientèle fédérée. De plus, cela rend difficile la promotion et la visibilité des disciplines sportives, sans compter l'absence de complémentarité entre certains programmes.



Les subventions et les activités de financement, sources majeures de revenus pour les organisations, placent ces dernières dans des situations précaires et incertaines ; limitant ainsi le développement sportif. Malgré le déploiement d'efforts pour rechercher de nouvelles sources de financement, les résultats sont souvent peu concluant.

## 4. ENJEUX PRIORITAIRES

À la lumière de l'état de situation et du diagnostic de la pratique sportive fédérée sur le territoire de l'île de Montréal, le *Groupe de réflexion sur l'organisation du sport à Montréal* a retenu les enjeux prioritaires suivants :

### Enjeu global :

Le développement, entre tous les principaux intervenants, d'une vision commune de la pratique sportive fédérée (civile et scolaire) sur le territoire de l'île de Montréal.

### Enjeux spécifiques :

#### 1. *Orientations, structures et mandats :*

- Une réponse adéquate aux besoins du milieu associatif par une maximisation des structures vouées à le soutenir.
- La concertation sectorielle et intersectorielle des divers intervenants du milieu sportif de l'île de Montréal.
- L'accroissement de la visibilité du sport.
- La valorisation de l'esprit sportif (promotion et éducation).

#### 2. *Ressources matérielles et physiques :*

- L'accessibilité aux plateaux sportifs.
- L'optimisation des plateaux sportifs existants.
- La mise aux normes, l'amélioration et l'entretien adéquat des infrastructures.
- Le développement de plateaux sportifs, et notamment de terrains synthétiques.

#### 3. *Ressources humaines :*

- La formation des entraîneurs, et notamment la formation éducative.
- Le soutien aux entraîneurs et aux officiels.
- La valorisation des ressources d'encadrement, entraîneurs et officiels.
- Le développement de la relève bénévole.

#### 4. *Ressources financières :*



- Les ressources financières dédiées au fonctionnement des clubs et associations sportives.
- Le développement et le financement de nouveaux projets.

5. *Participation :*

- La croissance proportionnelle de la participation sportive fédérée à tous les niveaux mais surtout, la capacité de répondre à cette croissance par des ressources humaines et matérielles adéquates.
- L'augmentation de la participation de clientèles cibles à définir. Par exemple certaines communautés culturelles ou certains groupes d'âges.
- L'augmentation du nombre d'athlètes qui cheminent vers l'excellence.

## 5. PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2005-2008 DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE

### 5.1 LE CONTEXTE

À la lumière de l'état de situation et des enjeux précédemment énoncés, voici les orientations stratégiques qu'entendent mettre de l'avant de façon concertée les partenaires du développement sportif de la région de Montréal pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2008.

Les orientations qui suivent vous sont présentées en trois volets :

- Les orientations fondamentales qui se déclinent en termes de mission, vision et valeurs;
- La stratégie d'intervention qui présente l'allure générale du développement souhaité au cours de la période 2005-2008 en définissant les grandes priorités, les urgences, les incontournables et, de manière plus générale, l'évolution du rapport entre l'offre de services des différents partenaires et la demande qui leur est adressée;
- Les orientations stratégiques comme telles, formulées en termes d'objectifs généraux et spécifiques, d'activités, de ressources, d'échéances et d'indicateurs de résultats.

### 5.2 LA MISSION

La mission de Sport et Loisir de l'île de Montréal, mission orientée avant tout vers la concertation, a servi de guide à la démarche du *Groupe de réflexion sur l'organisation du sport à Montréal*.

*« Sport et Loisir de l'île de Montréal est un organisme régional, autonome et à but non lucratif, oeuvrant dans le domaine du sport et du loisir sur l'île de Montréal. Il rassemble*



*des organisations publiques, communautaires, associatives et privées offrant un large éventail de services en matière de sport et de loisir. Il agit à partir des convergences qui émanent des activités de concertation qu'il suscite afin d'améliorer l'offre de services en sport et en loisir et de contribuer pleinement à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de l'île de Montréal. »*

Au sein de Sport et Loisir de l'île de Montréal, les partenaires du développement sportif s'inscrivent donc comme partenaires privilégiés en matière de concertation visant plus spécifiquement l'amélioration de l'offre de services en sport sur l'île de Montréal. Ils prennent aussi une part active à la concertation plus vaste impliquant l'ensemble des partenaires qui, par leurs efforts concertés, contribuent au développement et à l'harmonisation de l'intervention en sport et en loisir en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de l'île de Montréal.

### **5.3 LA VISION DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE**

La vision de Sport et Loisir de l'île de Montréal en matière de pratique sportive fédérée tient compte du contexte global de la réalité sociale et économique du Québec :

- du vieillissement de la population
- de la diminution proportionnelle du nombre de jeunes
- de la tendance à l'isolement des personnes
- des priorités accordées à la santé et à l'éducation
- des problématiques liées à l'obésité et à la sédentarité
- des écarts grandissants entre riches et pauvres, de l'augmentation de la pauvreté et de la diminution de la classe moyenne
- de la volonté de développer des partenariats fructueux incluant le partenariat public-privé

Elle tient aussi compte du contexte particulier de l'île de Montréal, contexte comportant plusieurs facettes dont notamment :

- La présence de trois territoires sportifs de différentes tailles (Montréal-Concordia, Lac-Saint-Louis, Bourassa)
- Le découpage municipal encore en changement
- Le caractère multiculturel de la métropole
- Le grand nombre d'infrastructures et la difficulté d'assurer la mise aux normes et l'entretien de celles-ci
- Le lourd héritage laissé par les infrastructures olympiques pour lequel il est urgent d'investir, de façon à éviter la désuétude complète et finale
- Le positionnement de Montréal comme plaque tournante du sport d'élite au Québec
- La concentration d'infrastructures sportives d'envergure dans Montréal



- La cohabitation du sport élite et du sport d'initiation
- L'importance de certains partenaires institutionnels (scolaires, municipaux ) face aux autres partenaires
- Les changements structurels majeurs qu'engendre la forte décentralisation des responsabilités, autant en milieu municipal que scolaire

Cette vision est la suivante :

*« Des partenaires concertés dont les actions communes génèrent des changements concrets et favorables au développement de la pratique sportive fédérée, des changements adaptés aux besoins de la communauté et harmonisés avec les orientations globales de développement du sport et du loisir sur l'île de Montréal. »*

#### **5.4 LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT – PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRÉE**

L'élaboration de la stratégie de développement de la pratique sportive fédérée sur l'île de Montréal représente un défi de taille pour les partenaires impliqués. Le très grand nombre de participants aux sports fédérés sur l'île de Montréal, l'ampleur et la complexité de la problématique du sport fédéré, le nombre élevé d'acteurs et de structures en cause ainsi que les nombreux changements politiques qui influencent son développement expliquent bien les difficultés et les limites d'un tel exercice. Il n'en demeure pas moins essentiel. En limitant leur analyse à la pratique sportive fédérée, les partenaires sont bien conscients que d'autres dimensions de la pratique sportive ont été exclues. C'est pourquoi, la démarche ayant mené à l'adoption du présent plan de développement ne doit pas être considérée comme un aboutissement du processus de concertation mais plutôt comme une amorce. Suite à cette démarche, les partenaires souhaitent étendre leur travail de planification aux autres dimensions de la pratique sportive.

D'entrée de jeu, Sport et Loisir de l'île de Montréal considère le sport fédéré comme faisant partie d'un ensemble. Le sport fédéré agit en interaction continue avec d'autres sphères d'activités, notamment celles du sport et de l'activité physique, mais aussi celles de la santé, de l'éducation, du développement social et économique.

##### **L'axe principal de cette stratégie est celui du développement**

Le développement :

- de la concertation entre les partenaires
- de la connaissance globale et spécifique des besoins de la communauté en matière de pratique sportive fédérée



- de la mobilisation des acteurs vers des actions concrètes et favorables au développement du sport fédéré



De façon plus précise, au terme du présent plan, en 2008, la concertation des partenaires du développement sportif sur l'île de Montréal aura permis de :

- compléter le portrait de la situation et étendre la réflexion et la planification stratégique à l'ensemble des dimensions de la pratique sportive sur l'île de Montréal
- développer le réseau d'encadrement du sport fédéré et accroître l'accessibilité aux plateaux sportifs
- amorcer une démarche d'évaluation des impacts du sport fédéré sur la pratique sportive dans le contexte montréalais
- favoriser le maintien et l'implantation de centres d'entraînement pour l'élite sportive sur l'île de Montréal
- promouvoir le sport comme outil d'intégration sociale

À plus long terme, la stratégie vise à positionner avantageusement le sport fédéré et faire valoir sa « valeur ajoutée » dans la région montréalaise en tant que :

- composante essentielle du développement de la pratique sportive
- structure d'encadrement globale, intégrée et efficace
- tremplin privilégié vers l'excellence en sport
- partie prenante du développement social, notamment face à l'amélioration de la qualité de vie, la santé, l'implication bénévole, l'éducation des jeunes et l'intégration sociale
- générateur de retombées économiques sur l'île de Montréal et partie prenante de son positionnement stratégique

Afin de mettre en œuvre cette stratégie de développement, Sport et Loisir de l'île de Montréal veut concentrer ses énergies autour des cinq objectifs généraux suivants :

- Promouvoir et améliorer la concertation des partenaires associatifs, municipaux et scolaires, aux niveaux local et régional, en matière de développement de la pratique sportive sur l'île de Montréal
- Favoriser le développement du réseau d'encadrement du sport fédéré, civil et étudiant (entraîneurs, officiels et bénévoles) tant au plan horizontal (sur l'ensemble du territoire) qu'au plan vertical (de l'initiation à l'excellence)
- Favoriser l'accroissement de l'accessibilité aux plateaux sportifs pour la pratique sportive fédérée, civile et étudiante, en tenant compte des besoins de l'ensemble de la communauté
- Soutenir les clubs et les associations sportives dans leurs efforts pour améliorer leur situation financière
- Favoriser l'accroissement de la participation au sport fédéré, civil et étudiant, à tous les niveaux et auprès des divers clientèles cibles



## 5.5 LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

### Objectif 1 : Promouvoir et améliorer la concertation des partenaires associatifs, municipaux et scolaires, aux niveaux local et régional, en matière de développement de la pratique sportive sur l'île de Montréal

Objectifs spécifiques	Activités	Échéance	Indicateurs
Faire consensus sur les orientations et la stratégie de développement du sport fédéré, civil et étudiant, sur l'île de Montréal et assurer leur mise en œuvre et leur évaluation	Compléter le portrait de la situation du sport fédéré sur l'île de Montréal	An 1	Portrait réalisé
	Consulter les partenaires en regard du portrait de la situation, des orientations et de la stratégie de développement et en effectuer la validation	An 1	Nombre et représentativité des partenaires ayant fait consensus sur des orientations et une stratégie de développement
Adopter et mettre en œuvre un mode de fonctionnement axé sur la concertation entre les partenaires du développement du sport et de l'activité physique sur l'île de Montréal	Élaborer des hypothèses de mode de fonctionnement du partage des rôles et responsabilités en matière de développement de la pratique sportive et de l'activité physique	An 1	Hypothèses élaborées
	Consulter et adopter un mode de fonctionnement du partage des rôles et responsabilités en matière de développement de la pratique sportive et de l'activité physique	An 1	Nombre, provenance et représentativité des partenaires ayant fait consensus
	Mettre en œuvre le nouveau mode de fonctionnement, l'évaluer et faire les ajustements nécessaires	An 2	Plan de mise en œuvre adopté et en application
	Identifier et mettre en place des modes de communication efficaces afin de faire circuler l'information au sein des structures sportives montréalaises	An 3	Modes de communication implantés et nombre de partenaires impliqués



**Objectif 1 : Promouvoir et améliorer la concertation des partenaires associatifs, municipaux et scolaires, aux niveaux local et régional, en matière de développement de la pratique sportive sur l'île de Montréal (suite)**

Objectifs spécifiques	Activités	Échéance	Indicateurs
Amorcer les travaux devant mener à un plan d'ensemble inclusif de la pratique sportive fédérée et non fédérée sur l'île de Montréal	Définir des paramètres fondamentaux (objectifs, méthodologie, échéances et responsables)	An 2	Mandat défini, adopté et attribué
	Effectuer la collecte des informations pertinentes	An 2	Nombre et provenance des partenaires ayant fourni des informations pertinentes
	Déposer une proposition de plan d'ensemble inclusif de la pratique sportive fédérée et non fédérée sur l'île de Montréal	An 3	Proposition de plan déposée au conseil d'administration et adoptée
	Documenter et analyser le découpage territorial sportif dans le cadre du Programme des Jeux du Québec et en faire rapport	An 3	Analyse déposée au conseil d'administration

**Objectif 1 : Promouvoir et améliorer la concertation des partenaires associatifs, municipaux et scolaires, aux niveaux local et régional, en matière de développement de la pratique sportive sur l'île de Montréal (suite)**

Objectifs spécifiques	Activités	Échéance	Indicateurs
Favoriser la mise en œuvre d'actions concertées et favorables au développement du sport fédéré, civil et étudiant, notamment le sport fédéré à teneur régionale, de la part des municipalités et des arrondissements	Réaliser un portrait des diverses politiques municipales en matière de soutien au développement du sport fédéré	An 1	Nombre de municipalités et arrondissements ayant contribué au portrait
	Organiser un forum sur la thématique du soutien au développement du sport fédéré par les municipalités et les arrondissements	An 2	Nombre et représentativité des municipalités et arrondissements ayant participé au forum
	Offrir du soutien aux municipalités et arrondissements, suite à la tenue du forum, dans l'élaboration de pistes d'action concertées en matière de soutien au développement du sport fédéré	An 3	Nombre de municipalités et d'arrondissements ayant fait appel au soutien de l'URLS
	Collaborer aux initiatives de concertation scolaire-municipale pour assurer une représentation des intérêts des intervenants sportifs montréalais	An 3	Nombre de représentations effectuées



**Objectif 2 : Favoriser le développement du réseau d'encadrement du sport fédéré, civil et étudiant (entraîneurs, officiels et bénévoles) tant au plan horizontal (sur l'ensemble du territoire) qu'au plan vertical (de l'initiation à l'excellence)**

Objectifs spécifiques	Activités	Échéance	Indicateurs
Promouvoir le développement des ressources d'encadrement du sport fédéré (entraîneurs, officiels et bénévoles)	Compléter le portrait de situation relatif au développement du réseau d'encadrement intégré du sport fédéré	An 1	Portrait de situation complété
	Élaborer un plan de promotion régional et le valider auprès des partenaires	An 1	Plan de promotion régional adopté
	Mettre en œuvre le plan de promotion régional auprès de divers publics cibles	An 2	Nombre et types de promotions diffusées
	Coordonner une activité régionale annuelle, actualisée, de reconnaissance dans le cadre de la Semaine québécoise des entraîneurs	Récurrence annuelle	Tenue de l'activité et évaluation de son rayonnement
	Promouvoir les programmes de formation pour les entraîneurs, les officiels et les bénévoles	Récurrence annuelle	Nombre d'inscriptions aux différentes formations offertes



**Objectif 2 : Favoriser le développement du réseau d'encadrement du sport fédéré, civil et étudiant (entraîneurs, officiels et bénévoles) tant au plan horizontal (sur l'ensemble du territoire) qu'au plan vertical (de l'initiation à l'excellence) (suite)**

Objectifs spécifiques	Activités	Échéance	Indicateurs
Mettre en œuvre des actions spécifiques à réaliser par territoire (Montréal-Concordia et Bourassa, Lac-Saint-Louis) et par discipline sportive en accord avec les objectifs du plan de promotion des ressources d'encadrement du sport fédéré	Identifier les problématiques les plus criantes par territoire et dans l'ensemble	An 2	Dénombrement des problématiques
	Choisir des actions spécifiques à réaliser par territoire ou par discipline sportive ou par regroupement de disciplines	An 2	Plan d'action établi
	Mettre en œuvre des actions spécifiques par territoire ou par discipline sportive ou par regroupement de disciplines	An 3	Réalisation et évaluation du plan d'action
	Évaluer le programme de soutien financier aux entraîneurs dans son adéquation à répondre efficacement aux besoins montréalais	An 1	Analyse de l'évaluation du programme de soutien

**Objectif 3 : Favoriser l'accroissement de l'accessibilité aux plateaux sportifs pour la pratique sportive fédérée, civile et étudiante, en tenant compte des besoins de l'ensemble de la communauté**

Objectifs spécifiques	Activités	Échéance	Indicateurs
Établir les besoins en infrastructures, par regroupement de disciplines, tant au niveau local que régional, en distinguant les besoins ponctuels (événements) et quotidiens (entraînements)	Établir un consensus sur la démarche et les outils de cueillette d'informations pertinentes	An 1	Démarche et outils établis
	Effectuer la cueillette et analyser les informations	An 1	Rapport de cueillette et analyse complétés
Promouvoir l'accessibilité à des infrastructures sportives adéquates pour le développement du sport fédéré civil et étudiant	Élaborer un argumentaire et une stratégie de représentation selon les besoins et les priorités	An 2	Nombre et représentativité des partenaires ayant fait consensus sur l'argumentaire et la stratégie de représentation
	Effectuer des représentations visant la mise à jour et l'entretien des infrastructures sportives et en assurer un suivi	An 3	Nombre d'intervenants et/ou organisations sensibilisés aux besoins de mise à jour et d'entretien des infrastructures sportives
	Effectuer des représentations auprès des arrondissements, des municipalités et des institutions d'enseignement public et privé pour les sensibiliser à la problématique d'accessibilité aux équipements, notamment pour le sport de niveau régional	An 3	Nombre d'organisations sensibilisées aux attentes du sport fédéré envers les infrastructures sportives

**Objectif 4 : Soutenir les clubs et les associations sportives dans leurs efforts pour améliorer leur situation financière**

Objectifs spécifiques	Activités	Échéance	Indicateurs
Compléter le portrait de la situation en matière de financement des clubs et des associations sportives	Établir un consensus sur la démarche et les outils de cueillette d'informations pertinentes	An 1	Démarche acceptée et outils élaborés
	Effectuer la cueillette et analyser les informations	An 1	Nombre de partenaires ayant contribué au portrait de situation
Offrir aux clubs et aux associations sportives des services concrets en matière de soutien à la recherche de financement	Élaborer et diffuser un argumentaire et un plan de soutien aux clubs et aux associations sportives en matière de recherche de financement	An 2	Argumentaire et plan de soutien élaborés
	Créer et maintenir à jour un répertoire sur les opportunités et les sources de financement accessibles aux clubs et aux associations sportives	An 3	Nombre et pertinence des activités de soutien répertoriées
	Développer des outils et des formations sur la recherche de financement et les diffuser auprès des clubs et des associations sportives	An 3	Nombre d'organisations ayant bénéficié des services offerts
	Soutenir la préparation de projets dans le cadre de différents programmes de subventions	Récurrence annuelle	Nombre d'organisations ayant bénéficié des services offerts

**Objectif 5 : Favoriser l'accroissement de la participation au sport fédéré, civil et étudiant, à tous les niveaux et auprès des divers clientèles cibles**

Objectifs spécifiques	Activités	Échéance	Indicateurs
Promouvoir les événements sportifs régionaux et contribuer à la promotion des événements sportifs de plus grande envergure	Établir un plan de promotion, global et concerté, des événements sportifs régionaux	An 2	Plan de promotion des événements adopté
	Mettre en œuvre le plan de promotion et procéder à son évaluation	An 3	Rayonnement des événements régionaux
	Inclure le Programme des Jeux du Québec dans le plan de promotion régional	An 3	Rayonnement du Programme des Jeux du Québec
Promouvoir le sport fédéré, civil et étudiant, et les programmes sportifs disponibles auprès des divers types de clientèles (ex. : aînés, personnes handicapées, jeunes, familles, etc.) en concertation et en partenariat avec les organismes du milieu	Établir un plan de promotion, global et concerté, du sport fédéré auprès des divers types de clientèles	An 2	Plan de promotion du sport fédéré, civil et étudiant adopté
	Mettre en œuvre le plan de promotion et procéder à son évaluation	An 3	Rayonnement du plan de promotion



## RÉFÉRENCES

COMMISSION SPORTIVE DU LAC ST-LOUIS; *Plan d'action 2005*; décembre 2004.

IDEM; *Orientations du programme des Jeux du Québec dans la région du Lac St-Louis*; mars 2002.

IDEM; *Mémoire présenté au comité de transition de Montréal*; mai 2001.

COMMISSION SPORTIVE MONTRÉAL-CONCORDIA; *Plan d'action 2005-2008 - Programme des Jeux du Québec*; 2004.

IDEM; *Plan de développement de la pratique sportive - région Montréal 2002-2004*; mars 2002.

IDEM; *Mémoire présenté au comité de transition de Montréal – La réorganisation municipale et le sport à Montréal*; Montréal, 2001.

IDEM; *Actes des États généraux du sport à Montréal*; 2000.

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL; *Plan d'action 2005-2008 – Orientation des Jeux du Québec*; 2004.

IDEM; *Plan d'intervention – orientation des Jeux du Québec et de la pratique sportive*; mars 2002.

FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. *Enjeux et orientations jeunesse*; Mémoire déposé dans le cadre du Sommet de Montréal; avril 2002.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC; *La Politique du sport au Québec – L'harmonisation au bénéfice du pratiquant sportif : une nécessité*; Mai 1987.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DU QUÉBEC; *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport*; Québec, 1997.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC; *Portrait statistique de la population avec incapacité – région Montréal Centre*; 2003.

SECRÉTARIAT AU LOISIR ET AU SPORT, DIRECTION DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE; *Guide d'élaboration d'un plan de développement de l'excellence des fédérations sportives québécoises pour 2001-2005*; 2000.

SECRÉTARIAT AU LOISIR ET AU SPORT; *Plan stratégique 2001-2004*; avril 2001.

SPORTS-QUÉBEC; *Orientations des jeux du Québec*; janvier 2001.



VILLE DE MONTRÉAL; *Projet de la politique montréalaise du sport et du loisir - Soutenir l'art de vivre à Montréal*; mars 2004.

IDEM; *Énoncé d'orientation sur le partenariat avec les organismes sans but lucratif en sports, loisirs et développement social*; 2002.

IDEM; *Rapport final de la Table sectorielle Loisir* ; rapport déposé auprès du comité de transition de Montréal; juin 2001.

IDEM; *Le sport pour tous – Pour une concertation et une meilleure accessibilité des ressources*; Mémoire déposé dans le cadre de la consultation nationale sur le sport et de la conférence régionale du Québec sur le sport; janvier 2001.

IDEM; *Politique de soutien à l'élite sportive*; 1986.

### **SITES INTERNETS CONSULTÉS**

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistiques Canada, données de 2001 à 2004; [http://www.statcan.ca/start\\_f.html](http://www.statcan.ca/start_f.html)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Institut de la statistique, données de 2001 à 2004 <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Statistiques de l'éducation; [http://www.mels.gouv.qc.ca/M\\_stat.htm](http://www.mels.gouv.qc.ca/M_stat.htm)

VILLE DE MONTREAL, <http://www2.ville.montreal.qc.ca>



Sport et Loisir de l'île de Montréal

[www.urls-montreal.qc.ca](http://www.urls-montreal.qc.ca)

Soutenu et reconnu par :

**Éducation,  
Loisir et Sport**

**Québec** 